



**Trophée Seniors  
&  
Breizh Seniors Trophy  
Golf de Val Quéven  
23 – 24 avril 2019**

**\* REGLEMENT**

Cette épreuve répond au cahier des charges des « Trophées Seniors 2019 » de la FFG.

**\* FORMULE DE JEU**

**36 trous - 18 trous par jour.**

Lundi 22 avril : Entraînement – réservation au 02.97.05.17.96

Mardi 23 avril : Tour 1.

Mercredi 24 avril : Tour 2.

**Trophée Seniors - Badge fédéral obligatoire**

Séries	Repères	Index	Formule
Dames	Rouges	≤ 18.4	<i>Stroke Play</i>
Messieurs	Jaunes	≤ 15.4	

**Breizh Seniors Trophy** : (pour les joueurs qui n'ont pas acquis le badge fédéral).

Séries	Repères	Index Maxi	Formule
Dames	Rouges	26.4	<i>Stroke Play</i>
Messieurs	Jaunes		

**\* INSCRIPTION – DATE LIMITE : MARDI 16 AVRIL 2019 – 18 HEURES.**

A l'adresse ci-dessous, en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint, et accompagné d'un chèque du montant de l'engagement :

AS GOLF DE VAL QUEVEN  
Trophée Seniors 2019  
Kerrousseau  
56530 QUEVEN

**Toute inscription non accompagnée du droit d'engagement ne sera pas prise en compte.**

**\* LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS : 120**

Les participants seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, et ensuite, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Places réservées : 5 dans le champ des Dames et 15 chez les Messieurs pour les joueurs non classés au mérite Seniors.

**Breizh Seniors Trophy : Le nombre de participants sera en fonction des places restantes, le Trophée Seniors ayant priorité.**

## \* TARIFS

Non abonnés Blue Green	Abonnés Blue Green	Abonnés BG France	Membres Asso Golfs Pays de Lorient
<b>80 €</b>	<b>40 €</b>	<b>30 €</b>	<b>20 €</b>

(comprenant la journée d'entraînement la veille de l'épreuve).

## \* CONDITIONS DE PARTICIPATION

- \* être licencié à la FFGolf ou à une Fédération étrangère reconnue.
- \* répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- \* avoir 50 ans révolus la veille du premier jour de l'épreuve.
- \* **avoir fait enregistrer son certificat médical 2019 ou son questionnaire médical attesté sur l'honneur auprès de la FFG, au plus tard 1 semaine avant le début de l'épreuve.**
- \* être en possession de son badge fédéral (**pour le Trophée Seniors uniquement**).
- \* les joueurs n'ayant pas le badge fédéral seront automatiquement inscrits dans le « Breizh Seniors Trophy ».
- \* les joueurs licenciés près d'une fédération étrangère reconnue devront présenter un certificat médical de moins de 3 mois.

## \*DEPARTS :

Disponibles le samedi 20 avril sur le site internet ([www.asgolfqueven.fr](http://www.asgolfqueven.fr)) et sur la Ligue de Bretagne.

**Les départs lors des 2 journées seront dans l'ordre suivant :**

**1. TROPHEE SENIORS.**

**2. BREIZH Seniors Trophy.**

- 1er jour : ordre croissant des index.

- 2è jour : ordre inverse des résultats du 1er jour.

*Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve, par écrit, au plus tard le Samedi 20 avril à 18 h.*

**Après cette date le montant de l'engagement restera acquis au Club de Val Quéven.**

## \* DEPARTAGE

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Messieurs ou Dames : **PLAY OFF, par répétition si nécessaire**, trou par trou, n° 1 et n° 18.

Si impossibilité de terminer le play off, le classement avec départage informatique deviendra officiel.

## \* PRIX / DOTATION

Trophée Seniors et Breizh Seniors Trophy	
Dames	3 premiers bruts
Messieurs	

## \* REMISE DES PRIX :

**MERCREDI 24 AVRIL à la fin de l'épreuve.**

**Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.**